



RAPPORT ANNUEL

BF EVOLUTION
Code LEI : 969500J3NVPBQL5LNJ21

31 mars 2023

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine • 75755 Paris Cedex 15
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	11
Déontologie	22

COMPTES ANNUELS	26
------------------------	-----------

Bilan Actif
Bilan Passif
Hors Bilan
Compte de résultat

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables
Evolution de l'actif net
Complément d'information 1
Complément d'information 2
Ventilation par nature des créances et dettes
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation
Affectation des sommes distribuables
Résultats et autres éléments
Inventaire

RAPPORT DE GESTION

1. Orientation des placements

OPC d'OPC

Jusqu'à 100 % de l'actif net dont jusqu'à 30% de l'actif net en FIA.

OBJECTIF DE GESTION

Le Fonds a pour objectif d'obtenir une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indice de référence Ester (€STR) capitalisé +3.085% sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice Ester (€STR) capitalisé +3.085% (Code Bloomberg : OISESTR Index). L'indice ESTER (€STR) est l'acronyme de « Euro Short-Term Rate » (en français « taux en euro à court terme »). Il reflète le taux d'emprunt au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone euro. L'Ester est publié chaque jour ouvré de marché (Target 2) par la BCE et se base sur les échanges du jour précédent. L'ESTER capitalisé intègre l'impact des intérêts. Des informations complémentaires sur l'indice sont accessibles via le site internet de l'administrateur :

https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_shortterm_rate/html/index.en.htm

Pour votre information, l'ESTER a été officiellement lancé le 2 octobre 2019, en vue de remplacer en janvier 2022 l'indice EONIA. En termes de correspondance, l'indice EONIA est égal à l'ESTER augmenté de 8.5 bps. Ainsi, l'indicateur de comparaison, qui reste inchangé, a été ajusté de 8.5 bps afin de correspondre exactement à l' EONIA +3%.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 (appelé également "BMR") du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Meeschaert AM dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

La gestion du FCP n'étant pas indicielle, sa performance pourra s'éloigner de l'indicateur de référence.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

Le Fonds est un OPC d'OPC. La stratégie d'investissement est totalement discrétionnaire et flexible. La stratégie d'investissement se décompose principalement en 2 étapes :

- l'analyse de l'environnement macroéconomique permettant la définition d'un scénario et le degré d'exposition du Fonds aux différentes classes d'actifs (actions et taux).
 - la sélection d'OPC qui s'articule autour de deux sources de valeur ajoutée :
 - *la sélection qualitative* : elle vise à examiner en profondeur les sociétés de gestion et les fonds analysés pour déterminer les fonds sur lesquels le Fonds pourra investir. Un processus de due diligence est mis en œuvre et vise à évaluer si le gestionnaire dispose des moyens en adéquation avec l'objectif de réaliser dans le futur une surperformance par rapport à ses pairs et/ou à l'indice de référence qu'il s'est fixé. Cette analyse vise à apprécier qualitativement les éléments suivants qui nous semblent déterminants : les moyens humains, la structure organisationnelle, la qualité du processus d'investissement, la conformité et le contrôle des risques.
 - *la sélection quantitative* : son objectif est de déterminer quels fonds ont, selon l'analyse de la société de gestion, un bon profil risque/retour sur investissements.
- Le sous-jacent identifié doit passer un filtre quantitatif basé sur l'analyse de données statistiques et économétriques. Ces critères vont permettre d'opérer une sélection en fonction du risque et des performances de gestion à moyen et long terme. Le gérant privilégiera les OPC ayant un track record (3 ans de préférence), une recherche de régularité dans la création de performance et une capacité à préserver le capital dans les phases de stress des marchés.

A noter que le Fonds pourra être exposé indirectement aux marchés des matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières. Le Fonds pourra être exposé à hauteur de 20% de son actif net sur cette classe d'actif.

MEESCHAERT AM a décidé de confier à BAYARD FINANCE le soin de lui fournir des recommandations (i) sur l'allocation d'actifs composant le portefeuille du FCP (ii) sur la pré-sélection des OPC sous-jacents étant entendu que MEESCHAERT AM restera la seule décisionnaire des actes de gestion.

Ces OPC pourront ou non être gérés par la société de gestion. Il résultera de l'utilisation des instruments financiers à terme l'exposition suivante :

Pondération des actifs	Exposition Minimum	Exposition Maximum
Marché actions	0%	100%
<i>Dont petites et moyennes capitalisations</i>	<i>0%</i>	<i>50%</i>
Marché des Taux	0%	100%
<i>Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)</i>	<i>0%</i>	<i>50%</i>
Risque de change	0%	100%
Pays émergents	0%	50%
Matières premières	0%	20%

La fourchette de sensibilité de la poche taux sera comprise entre -5 et +10.

La stratégie d'investissement ne prend pas en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG). Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent

pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions : Le Fonds n'investit pas en direct dans des actions.

Le Fonds peut être exposé jusqu'à 100% de son actif net au marché des actions par le biais de ses investissements dans les OPC, et par le recours à des instruments financiers à terme et des titres intégrant des dérivés. L'allocation géographique regroupe l'ensemble des pays, y compris les marchés émergents dans la limite de 50% de l'actif net. Le Fonds peut être exposé jusqu'à 50% de son actif net aux petites et moyennes capitalisations (capitalisation boursière inférieure à 5 milliards d'euros au moment de l'investissement) par le biais de ses investissements dans les OPC.

Titres de créances et obligations : Le Fonds n'investit pas en direct dans des titres de créances et des obligations. Le Fonds peut être exposé jusqu'à 100% de son actif net aux marchés des taux par le biais de ses investissements dans les OPC, et par le recours à des instruments financiers à terme et des titres intégrant des dérivés. L'allocation géographique regroupe l'ensemble des pays, y compris les marchés émergents dans la limite de 50% de l'actif net. Le Fonds peut être exposé jusqu'à 50% de son actif net aux obligations à haut rendement (« titres spéculatifs ») par le biais d'investissement dans les OPC.

Autres OPC et fonds d'investissements : Le Fonds est principalement investi en parts ou actions d'OPC de droit français et/ou européen, de classification actions, obligataires, monétaires, mixtes ou sans classification (y compris investis dans des devises étrangères). Le Fonds peut investir jusqu'à 100% de l'actif net en OPC dont 30% en FIA respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier. La pondération entre les différents types d'OPC est effectuée en fonction des opportunités des marchés dans la recherche d'une optimisation du couple rendement/risque.

Le Fonds est exposé au risque de change dans la limite de 100% de l'actif net.

La poche OPC actions peut varier entre 0% et 100% de l'actif net. Elle est définie de façon discrétionnaire sans contrainte de capitalisation, de secteur et de zones géographiques (y compris pays émergents dans la limite de 100% de l'actif net). La poche OPC obligataires et/ou monétaires et/ou mixtes et/ou sans classification peut varier entre 0% et 100% de l'actif net. Le Fonds pourra investir dans des OPC gérés par Meeschaert Asset Management.

Instruments dérivés

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés de la zone euro internationaux réglementés, organisés et/ou de gré à gré.

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

- Nature des marchés d'intervention :

L'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnels, négociés sur des marchés de la zone euro ou internationaux réglementés, organisés et/ou de gré à gré.

Informations relatives aux contrats financiers de gré à gré :

La sélection des contreparties repose sur le principe de sélectivité des meilleures contreparties de marché. Les contreparties sont des établissements de crédit de premier rang.

Ces opérations font systématiquement l'objet de la signature d'un contrat entre l'OPCVM et la contrepartie définissant modalités de réduction du risque de contrepartie.

La politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties est disponible sur le site Internet de Meeschaert AM (www.meeschaert-am.com).

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Action ;
- ◆ Taux ;
- ◆ Change ;

- Nature des interventions :

Le Fonds peut intervenir, à titre d'exposition et/ou de couverture totale ou partielles sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but de gérer les risques liés aux actions, aux taux et au change.

- Nature des instruments utilisés :

- ◆ des contrats futures sur actions, taux, ou sur indices (indices actions, taux et/ou change) ;
- ◆ des options sur actions, taux, devises ou sur indices (indices actions, de taux et/ou indices de contrats à terme de change) ;
- ◆ des contrats de change à terme

Le Fonds peut investir uniquement dans des instruments financiers à terme simples.

- La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- pour diminuer le risque ou exposer le portefeuille,;
- pour procéder à des ajustements de collecte, notamment en cas de flux importants de souscriptions et de rachats sur le Fonds;
- afin de s'adapter à certaines conditions de marchés (mouvements importants de marché, meilleure liquidité ou efficience des instruments financiers à terme par exemple).

L'engagement hors bilan ne pourra excéder 100% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés

Le fonds peut intervenir sur des titres intégrant des dérivés sur des marchés de la zone euro ou internationaux réglementées et de gré à gré.

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Risque d'Actions
- ◆ Risque de taux

- Nature des interventions :

Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque d'action et au risque de taux.

- Nature des instruments utilisés, dans la limite de 10% de l'actif net :

- ◆ Warrants
- ◆ Bons de souscriptions d'actions (BSA)
- ◆ Euro Medium Term Notes (EMTN)
- ◆ Obligations convertibles (obligations convertibles en actions, obligations convertibles en bons de souscription d'actions, obligations remboursables en actions)
- ◆ Plus généralement, tout titre intégrant des dérivés et donnant accès de manière immédiate ou différée au capital d'une société

Le Fonds peut investir uniquement dans des titres intégrant des dérivés simples.

- Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion

L'utilisation des instruments financiers à terme est effectuée :

- pour diminuer le risque ou exposer le portefeuille,
- pour procéder à des ajustements de collecte, notamment en cas de flux importants de souscriptions et de rachats sur le Fonds,
- afin de s'adapter à certaines conditions de marchés (mouvements importants de marché, meilleure liquidité ou efficacité des instruments financiers à terme par exemple).

L'engagement hors bilan ne pourra excéder 100% de l'actif net.

Dépôts : Néant.

Liquidités : Le Fonds peut détenir de manière accessoire des liquidités, jusqu'à 10% de l'actif net. Cette limite pourra être portée jusqu'à 20% de l'actif net, lorsque des conditions exceptionnelles sur le marché le justifient.

Emprunts d'espèces

Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscription/rachats) et dans la limite de 10 % de son actif, l'OPCVM peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres : Néant.

Contrats constituant des garanties financières : Dans le cadre de la conclusion d'instruments financiers à terme conformément à la réglementation applicable, le FCP pourra être amené à verser et/ou recevoir une garantie financière dans un but de réduction du risque de contrepartie. Cette garantie financière peut être donnée sous forme de liquidité ou en titres financiers.

L'éligibilité des titres reçus en garantie est définie conformément à des contraintes d'investissement.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties reçues par le FCP seront conservées par le dépositaire du FCP ou à défaut par tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur de la garantie.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Aucune contrepartie ne dispose d'un quelconque pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition et la gestion du portefeuille, ni sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés. L'approbation des contreparties n'est requise pour aucune transaction sur le portefeuille.

Des procédures de gestion de conflits d'intérêt ont été mis en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts.

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est averti que le fonds ne bénéficie d'aucune garantie et que son capital peut ne pas lui être totalement restitué.

Les principaux risques auxquels s'expose le porteur au travers de l'OPCVM sont les suivants :

Risque lié à la gestion discrétionnaire et l'allocation d'actifs : Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPC les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.

Risque que la performance ne soit pas conforme à ses objectifs : Il est possible que l'objectif assigné au Fonds de surperformer son indice de référence ne soit pas atteint. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés.

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque lié aux marchés actions : L'investisseur est soumis aux risques propres aux marchés des actions. Une baisse des marchés des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à la détention de moyennes et petites valeurs : Le Fonds peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.

Risque de taux : L'investisseur est soumis aux risques propres du marché obligataire. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de crédit : L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur ou à un risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux investissements dans des titres à haut rendement, appelés « titres spéculatifs » : L'attention des investisseurs est appelée sur la stratégie de gestion de ce Fonds, qui peut être investi en titres spéculatifs dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de contrepartie : Un risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments dérivés négociés de gré à gré. Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Le risque de contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change : Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. Le risque de change est direct lorsque les sous-jacents sont libellés dans une autre devise que l'euro et indirect lorsque les fonds sous-jacents sont libellés en euro mais dont les investissements sont libellés dans d'autres devises. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés

Risque lié aux stratégies alternatives : Le fonds peut être exposé à des OPC déployant des stratégies dites « alternatives » dont les moteurs de performances sont principalement liés à la mise en œuvre de techniques de gestion complexes et non directionnelles. Ces stratégies comportent des risques spécifiques liés aux classes d'actifs et instruments utilisés ainsi qu'aux processus et méthodologies de gestion. La réalisation de ces risques pourrait avoir pour conséquence de faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux obligations convertibles : A titre accessoire, le Fonds pourra avoir recours aux obligations convertibles. La valeur de ces titres dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié aux marchés émergents : Les risques de marché et de crédit sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché à la baisse peuvent être plus forts et plus rapide que sur les grandes places internationales. En outre, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés des pays émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de liquidité : Le Fonds peut être exposé indirectement aux petites et moyennes capitalisations, aux obligations à haut rendement ou aux zones géographiques, comme les pays émergents. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque sur matières premières : Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds, en raison de son exposition indirecte aux matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214- 13 du COMOFI axés sur les matières premières

Risque en matière de durabilité : Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

5 ans.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterhouseCoopers Audit

2. Politique d'investissement

a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

- Avril 2022

Au cours du mois, les indicateurs avancés de l'économie PMI sont restés élevés en Europe et aux Etats-Unis, en raison notamment de la reprise des services dans un contexte d'assouplissement des contraintes sanitaires. Cependant, les composantes manufacturières ont ralenti du fait des difficultés d'approvisionnement et du conflit en Ukraine.

En zone euro, le taux d'inflation a continué son ascension en atteignant 7,5% en avril, poussant la BCE à confirmer son projet de normalisation de sa politique monétaire malgré la révision des perspectives de croissance. Hors Europe, la Fed a enclenché son cycle de remontée des taux directeurs alors que la Banque du Japon a préféré maintenir une politique monétaire ultra accommodante qui a conduit à la poursuite de l'affaiblissement du yen. En Chine, les mesures de confinement ont lourdement pénalisé l'activité locale. Cependant, les autorités ont annoncé vouloir soutenir l'économie et rassurer les investisseurs.

Au cours du mois, les indices des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis et Eurostoxx 50 ont cédé respectivement 2,97% et 2,08%. Les principaux indices obligataires étaient également orientés à la baisse en raison d'une tension sur les taux d'intérêt.

- Mai 2022

En zone euro, le mois a été marqué par une nouvelle poussée de l'inflation qui a atteint 8,1% en mai. Les premiers impacts sur la consommation des ménages se sont fait sentir, avec des indicateurs de confiance des ménages s'inscrivant à des niveaux faibles et une contraction du PIB au premier trimestre en France. Cependant, les membres de la BCE ont réitéré leur priorité d'enrayer l'inflation en remontant les taux dès cet été afin de mettre fin aux taux négatifs.

Aux Etats-Unis, la FED a également indiqué qu'elle poursuivrait le durcissement de sa politique monétaire avec encore plusieurs hausses des taux de probablement 50 bps. Pour l'instant, les conséquences se sont surtout focalisées sur le secteur immobilier avec des ventes de logements tombées au plus bas depuis début 2020.

En Chine, les anticipations de levée des confinements dans les principales grandes villes du pays a permis d'envisager une reprise d'activité progressive qui s'est notamment traduite dans les PMI publiés pour le mois de mai. Toutefois, la Chine pourrait manquer son objectif de croissance économique pour 2022 malgré les mesures de soutien à l'économie initiées au cours des derniers mois.

Au cours du mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro avec dividendes réinvestis a cédé 1,41% alors que l'indice Eurostoxx 50 a légèrement rebondi de 0,87%. Les principaux indices obligataires étaient une nouvelle fois orientés à la baisse en raison d'une tension sur les taux d'intérêt.

- Juin 2022

Au cours du mois, les publications économiques ont commencé à refléter le ralentissement de part et d'autre de l'Atlantique, avec notamment une chute des indicateurs avancés de l'économie PMI. En parallèle, les chiffres d'inflation se sont maintenus à des niveaux records, ce qui a laissé planer un risque de stagflation que n'apprécient jamais les marchés.

Afin de lutter contre l'inflation, la Banque centrale américaine a décidé de relever ses taux directeurs de 75 points de base, la plus forte hausse depuis 1994. A l'exception du Japon, les principales autres banques centrales des pays développés et émergents ont également enclenché une dynamique de resserrement monétaire. En Europe, la BCE a en parallèle annoncé la mise en place d'un outil permettant de lutter contre une éventuelle fragmentation de la zone euro afin de protéger les pays les plus fragiles d'une possible nouvelle crise de la dette. A contre tendance des autres pays, la Chine a allégé les restrictions liées à l'épidémie de Covid-19 et poursuivi sa stratégie de redémarrage de son économie.

Dans ce contexte de craintes d'une possible entrée en récession, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont cédé respectivement 6,17% et 8,76% au cours du mois.

- **Juillet 2022**

En juillet, la Fed américaine a poursuivi sa politique volontariste de resserrement monétaire (+75 pb) afin de lutter contre l'inflation et le risque de désencrage des anticipations d'inflation. La BCE a quant à elle relevé ses taux de 50 pb et a ainsi mis fin à la politique de taux négatifs initiée en 2014.

Alors que les chiffres de l'inflation ont atteint des records, les premiers effets des politiques restrictives ont été observés au travers de l'affaiblissement de la demande et des indicateurs avancés, les Etats-Unis connaissant une récession technique après deux trimestres consécutifs de contraction. En Europe, la crainte des investisseurs d'une coupure des approvisionnements du gazoduc Nord Stream 1 ne s'est pas matérialisée et les livraisons de gaz russe à l'Europe ont partiellement repris après 10 jours d'interruption pour maintenance.

A l'inverse de la tendance du mois précédent, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis se sont repris respectivement de 9,69% et 7,44% au mois de juillet. En revanche, l'indice des actions chinoises a perdu 6,96%.

- **Août 2022**

Le début du mois d'août a commencé favorablement pour les marchés qui ont apprécié les bons résultats des entreprises au second trimestre et l'adoption par le Sénat américain d'un plan de 433 milliards de dollars sur 10 ans concernant la santé, l'énergie et les infrastructures.

Cependant, le mois d'août a également confirmé le ralentissement de l'économie mondiale au travers des publications de PMI passant en zone de contraction, notamment aux États-Unis et en Europe. Par ailleurs, la crise énergétique s'est intensifiée en Europe avec un prix du gaz naturel qui a atteint de nouveaux records au moment où les États cherchaient à augmenter leur stock de gaz pour l'hiver et où la Russie réduisait son approvisionnement.

En fin de mois, la conférence annuelle de Jackson Hole a permis aux banquiers centraux de réitérer fermement leur objectif de stabilité des prix et la nécessité de poursuivre durablement le durcissement de leurs politiques monétaires. L'anticipation d'une récession prochaine par les investisseurs a conduit à une accentuation de la baisse des marchés avec notamment l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis qui ont respectivement fléchi de 2,33% et 5,10% au mois d'août.

Le fonds a affiché une performance positive sur le mois d'août, porté par ses différentes stratégies de diversification. En termes de gestion, nous avons notamment renforcé la part des actions des pays frontières et des matières premières, et initié une position sur la thématique des infrastructures. Nous avons également allégé les actions chinoises au profit d'obligations d'entreprises du même pays afin de ne pas trop exposer le portefeuille aux risques de confinement liés au Covid. Enfin, nous avons

pris une position à l'aplatissement de la courbe des taux américaine en raison d'anticipations sur les emprunts à long terme qui nous paraissaient inappropriées.

- **Septembre 2022**

Aux États-Unis, la Fed a relevé ses taux de 75 bps pour la troisième fois consécutive, ses membres ayant confirmé la nécessité de voir les anticipations d'inflation de long terme baisser significativement, quel qu'en soit le coût.

En Europe, l'inflation en zone euro a atteint un nouveau sommet à 10% sur un an, notamment en raison de la diffusion de la hausse des prix de l'énergie dans l'économie. Les ministres européens se sont mis d'accord sur un ensemble de mesures concernant une baisse de la consommation d'énergie et une taxe de solidarité pour les énergéticiens. Par ailleurs, la victoire de la coalition des droites italiennes aux élections générales était largement anticipée et n'a pas provoqué de perturbations sur les marchés, contrairement au Royaume-Uni où les annonces budgétaires ont provoqué une forte défiance et provoqué une chute de la devise ainsi qu'une hausse des taux.

Enfin, la publication des indicateurs en Chine a confirmé la timide reprise économique malgré l'assouplissement monétaire des derniers mois.

L'anticipation d'une récession prochaine par les investisseurs a conduit à une nouvelle correction sur les marchés actions avec notamment une baisse de l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro de 7,18%. Les actions de la zone euro et des pays émergents ont cédé respectivement 5,57% et 9,34%.

- **Octobre 2022**

Le mois d'octobre a connu une actualité très dense. Aux États-Unis, les chiffres de l'emploi ont confirmé la bonne tenue de l'économie. La publication de l'inflation en milieu de mois a renforcé ce sentiment, d'autant que la hausse des prix semble se diffuser à l'ensemble des pans de l'économie.

En proie à des difficultés énergétiques, la zone euro a fait face à un ralentissement de l'activité de plus en plus marqué comme en a témoigné la publication des indices PMI. Pour autant, l'inflation est restée élevée, à un niveau supérieur à 10%. Dans ce contexte, la BCE a remonté son principal taux directeur de 75 bps.

En Chine, le congrès du Parti Communiste Chinois s'est conclu par un renforcement des pouvoirs aux mains de Xi Jinping. Les investisseurs ont craint une poursuite d'une politique défavorable aux milieux d'affaires et d'une gestion de la crise du covid toujours aussi drastique, quelques soient les impacts sur l'économie du pays. Par ailleurs, le risque géopolitique entre la Chine et les États-Unis devrait rester important, notamment au sujet de Taïwan.

Au cours du mois, les indices actions ont connu des évolutions très contrastées avec notamment une progression de 9,09% pour l'Indice Eurostoxx 50 et une baisse de 4,06% pour l'indice des pays émergents en euros. Pour finir, les obligations européennes ont terminé le mois en légère hausse dans une volatilité élevée.

- **Novembre 2022**

Aux États-Unis, les Démocrates ont résisté bien mieux que prévu lors des élections de mi-mandat en maintenant leur « majorité » au sénat. Cependant, l'actualité la plus importante est venue de la banque centrale qui a estimé qu'il était temps de ralentir le rythme des hausses après le fort resserrement monétaire des derniers mois. L'inflation américaine globale a semblé avoir atteint son pic, même si l'inflation « cœur » est restée élevée, et les créations d'emploi sont restées sur des niveaux trop importants pour limiter les pressions salariales.

En Europe, la commission européenne a rappelé les craintes sur la croissance économique, pénalisée par les prix de l'énergie et une inflation qui s'est maintenue au-dessus de 10%, bien qu'en léger recul. L'inflation sous-jacente s'est, quant à elle, stabilisée à un niveau élevé de 5%.

En Chine, l'économie est restée pénalisée par les mesures anti-Covid, à l'image du PMI manufacturier publié en territoire de contraction à 49,4. Face à la montée de la contestation dans le pays, les dirigeants ont essayé de trouver une ligne de crête, pour redonner plus de libertés à la population, tout en limitant les risques sur le système de soin. Les espoirs de réouverture prochaine ont permis un rebond des marchés locaux après plusieurs mois de baisse.

Le mois de novembre a été porteur pour les marchés actions, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ayant respectivement progressé de 2,66% et 9,70%.

- **Décembre 2022**

Aux États-Unis, la Fed a réhaussé comme prévu ses taux directeurs de 50 bps. J. Powell a rappelé que la Fed ne prévoyait un retour de l'inflation vers le niveau cible de 2% qu'en 2025 en raison de la robustesse du marché du travail.

En Europe, la BCE a également remonté ses taux de 50 bps et a annoncé qu'elle poursuivrait la dynamique en 2023. Ce faisant, Christine Lagarde a surpris les intervenants de marchés par son ton offensif, alors que les indicateurs d'activité en zone euro montraient un essoufflement de l'activité pénalisée notamment par les coûts de l'énergie.

En Chine, les investisseurs ont préféré faire preuve d'optimisme et retenir les mesures d'assouplissement dans la politique de lutte contre la diffusion de la Covid-19 plutôt que la forte reprise des cas.

Le mois de décembre a été marqué à la fois par une tension sur les taux d'intérêt et un repli marqué sur les marchés actions. L'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont cédé respectivement 7,32% et 4,27%. Sur l'ensemble de l'année 2022, les actions et les obligations internationales ont également affiché des performances très négatives, ce qui ne s'était plus produit simultanément depuis 1994.

- **Janvier 2023**

Aux États-Unis, les statistiques ont confirmé le ralentissement de l'inflation accompagné d'une contraction plus forte que prévue des indicateurs ISM d'activité économique. En parallèle, les publications microéconomiques ont montré un ralentissement de la croissance des bénéfices par action des entreprises. Pour autant, la croissance du PIB au 4ème trimestre a été légèrement meilleure qu'attendue (+2,9% en glissement trimestriel annualisé), soutenue par une consommation robuste.

En zone euro, la douceur de l'hiver a permis de limiter la consommation d'énergie et d'éviter des coupures de gaz, dont le prix a baissé de 30%. En parallèle, l'inflation globale a ralenti en passant de 10% en novembre à 9,2% en décembre alors que l'inflation cœur a progressé à 5,2% contre 5% en novembre. Par ailleurs, l'activité économique a mieux résisté qu'attendue, avec des indicateurs PMI globalement supérieurs aux anticipations, ce qui a contribué au regain d'optimisme des investisseurs. Enfin, en Chine, l'activité s'est redressée après un début de mois difficile. Les chiffres de croissance du 4ème trimestre se sont révélés meilleurs qu'attendus, même si le PIB est resté stable.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont progressé respectivement de 5,31% et 9,88% au cours du mois de janvier.

- **Février 2023**

Aux États-Unis, la banque centrale a profité de sa première réunion de l'année pour augmenter les taux directeurs de 25 bps, à 4,75%. Cependant, le Président Powell a adopté un ton plus accommodant, indiquant que la désinflation était enclenchée. Cependant, par la suite, les indices PMI ont montré la robustesse de l'économie américaine, tandis que les indicateurs d'inflation ont confirmé que les tensions sur les prix étaient toujours bien présentes.

En zone euro, la BCE a remonté son principal taux directeur de 50 bps à 2,5% et a quasiment officialisé une nouvelle hausse de 50 bps lors de la réunion de mars. L'inflation est en effet restée loin de la cible des 2%, ce qui a fait naître des dissensions au conseil de la BCE, notamment entre les pays endettés et les pays plus frugaux.

Par ailleurs, le conflit en Ukraine est revenu sur le devant de la scène, un an après l'entrée des troupes russes. À fin février, rien ne permettait d'espérer un règlement rapide du conflit.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et avec dividendes réinvestis a reculé de 0,53% au cours du mois de janvier, tiré à la baisse par les marchés émergents qui ont chuté de 4,20%. Faisant presque figure d'exception, l'indice Euro Stoxx 50 a, quant à lui, progressé de 1,90%. Par ailleurs, sur l'obligataire, les indices européens ont globalement affiché des performances négatives.

- **Mars 2023**

Le mois de mars a été marqué par un regain de tensions dans le monde bancaire. Aux États-Unis, la volonté de la Fed de resserrer sa politique monétaire en envisageant des hausses de taux supplémentaires a été contrariée par la faillite de Silicon Valley Bank. Une semaine plus tard, la banque Credit Suisse s'est également trouvée sous le feu des projecteurs et les autorités suisses ont œuvré rapidement en faveur d'une acquisition par sa concurrente UBS. Ces éléments ont ébranlé la confiance des investisseurs, entraînant un mouvement d'aversion au risque qui s'est traduit par une baisse ponctuelle des actifs risqués et des taux d'intérêt.

En Europe, l'activité économique est restée dynamique mais avec une inflation trop élevée au regard de la cible de la BCE. Cette dernière a donc relevé ses taux de 50 bps comme prévu.

En Chine, l'objectif de croissance pour 2023 a été fixé à 5% durant la session parlementaire annuelle du Parti Communiste. En parallèle, l'activité économique est restée bien orientée, avec notamment un secteur des services dynamique, alors que l'inflation est restée contenue.

Dans ce contexte, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euro et l'indice Eurostoxx 50 avec dividendes réinvestis ont progressé respectivement de 0,62% et 1,95% au cours du mois. Cependant, les indices des valeurs moyennes européennes et des matières premières ont reculé d'environ 3% et l'indice des banques européennes a chuté de plus de 13%.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

- **Avril 2022**

Le fonds affiche une performance en baisse sur le mois d'avril, dans un contexte de renforcement des tensions inflationnistes et de révisions de croissance à la suite du conflit en Ukraine. Au cours du mois, le fonds a essentiellement souffert du mouvement de hausse des taux qui a pénalisé la poche obligataire du portefeuille ainsi que des révisions de croissance liées aux mesures de confinement en Chine. À l'inverse, les couvertures sur les actions françaises y ont contribué positivement.

Dans un contexte dominé par la politique des banques centrales, nous avons privilégié une approche plus prudente, notamment à l'égard des actifs émergents sensibles à la remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Nous avons par ailleurs tactiquement renforcé nos positions de couverture sur les actions européennes. Enfin, la hausse des taux renforçant l'attractivité des obligations US, nous avons augmenté la pondération au cours du mois. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 34,7%.

- **Mai 2022**

Le fonds affiche une performance en légère baisse sur le mois de mai, dans un contexte persistant de tensions inflationnistes et de leurs impacts sur l'économie mondiale. Au cours du mois, le fonds a principalement bénéficié de la bonne tenue des actions européennes et plus particulièrement de la gestion tactique de l'exposition à la zone, tandis que l'exposition aux taux US et les sociétés aurifères figurent parmi les principaux contributeurs à la baisse.

Nous avons maintenu une politique de gestion active au cours du mois afin de bénéficier de la volatilité des marchés, aboutissant à un renforcement de l'exposition actions, notamment au travers des sociétés aurifères. Par ailleurs, la divergence dans les anticipations de la politique monétaire de la Fed et de la Banque du Japon et la valorisation attractive du Yen nous ont incité à initier une position sur la devise. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 47%.

- **Juin 2022**

Le fonds affiche une performance en baisse sur le mois de juin, dans un contexte de craintes renforcées de ralentissement de l'économie mondiale. Au cours du mois, le fonds a principalement été impacté par la correction généralisée des actions internationales. La remontée des taux longs aux Etats-Unis ainsi que la dépréciation du yen ont également été des détracteurs à la performance tandis que le fonds a bénéficié du rebond des actions chinoises, portées par la levée graduelle des restrictions sanitaires et de la réouverture de l'économie ainsi que de la gestion tactique de son exposition sur les valeurs européennes.

Nous avons maintenu une politique de gestion active au cours du mois afin de bénéficier de la volatilité des marchés, aboutissant à un renforcement de l'exposition actions, notamment au travers des sociétés aurifères. Par ailleurs, nous avons profité de l'attractivité des rendements sur la dette émergente pour initier une position sur la classe d'actifs. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 57%.

- **Juillet 2022**

Le fonds affiche une performance en progression sur le mois de juillet, dans un contexte de baisse soutenue des taux d'états malgré le resserrement monétaire entrepris par les banques centrales, soutenant les actifs risqués. Au cours du mois, le fonds a principalement bénéficié de l'appréciation des marchés actions des pays développés et des obligations US tandis que la correction des actifs chinois, les sociétés aurifères ainsi que nos positions de couverture ont été les principaux détracteurs à la performance.

Au cours du mois, nous avons profité de la tendance haussière pour graduellement réduire le niveau d'exposition du portefeuille, en allégeant en particulier nos positions sur les actions des pays développés et certaines thématiques qui ont bénéficié du mouvement de baisse des taux. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 31,6%.

- **Août 2022**

Le fonds affiche une performance en baisse sur le mois d'août dans un contexte de renforcement des inquiétudes sur le front de l'inflation et de l'accélération du resserrement monétaire entrepris par les banques centrales. Au cours du mois, le fonds a principalement bénéficié de ses positions de couvertures sur la remontée des taux en Europe ainsi que sur les actions US. Nos stratégies de performance absolue ont également apporté une contribution positive tandis que la baisse des actions internationales, la remontée des taux US ainsi que notre exposition au yen ont été les principales sources de contreperformance.

Au cours du mois, nous avons profité de la volatilité pour gérer tactiquement notre exposition aux actions internationales, notamment au travers des actions françaises et du secteur aurifère. Nous avons par ailleurs profité de la forte remontée des taux US pour renforcer notre position sur les taux longs. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 37,1%.

- **Septembre 2022**

Le fonds affiche une performance en baisse sur le mois de septembre dans un contexte de renforcement des craintes économiques liées à la progression de l'inflation et à la crise énergétique. Au cours du mois, le fonds a principalement souffert de son exposition aux actions internationales, notamment des thématiques sensibles à la remontée des taux, à l'image des petites et moyennes capitalisations ou des sociétés foncières. Le portefeuille a également été pénalisé par la contreperformance des actifs obligataires tandis que nos positions sur les actions aurifères ont permis de limiter la baisse.

Dans un contexte d'affaiblissement des marchés, nous avons graduellement renforcé notre exposition aux actions internationales et avons opéré des positions tactiques sur les actions françaises et aurifères. Nous avons par ailleurs renforcé notre exposition aux sociétés foncières qui présentent selon nous des valorisations attractives et avons clôturé nos positions sur le yen contre dollar US, la Banque du Japon tardant à normaliser sa politique monétaire. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 48,61%.

- **Octobre 2022**

Le fonds affiche une performance en baisse sur le mois d'octobre malgré un contexte plus porteur pour les actifs risqués du fait des interventions de certaines banques centrales. Au cours du mois, le fonds a principalement bénéficié de son exposition aux actions européennes, tandis que nos positions sur les obligations sur les maturités longues aux États-Unis ont été fortement pénalisées par la poursuite de la hausse des taux. L'exposition aux marchés émergents a également été une source de contreperformance à la suite d'une conclusion décevante du congrès du Parti Communiste Chinois. Dans un contexte de volatilité persistante, nous avons poursuivi les ajustements tactiques du portefeuille, notamment sur les actions françaises. Par ailleurs, nous avons graduellement renforcé des positions offrant selon nous des décotes importantes à l'image des sociétés aurifères ou du marché hongkongais. Enfin, dans un contexte de taux redevenus attractifs, nous avons également renforcé notre exposition aux obligations émergentes. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 43,99%.

- **Novembre 2022**

Le fonds affiche une performance en forte hausse sur le mois de novembre, bénéficiant de l'impact positif des publications rassurantes sur le front de l'inflation en particulier. Au cours du mois, l'ensemble des stratégies du portefeuille ont contribué positivement. En particulier, le portefeuille a bénéficié de son exposition aux actions européennes, notamment aux segments dits « value », ainsi

que de ses positions sur les actions chinoises et émergentes. Les stratégies obligataires ont également contribué à la performance du portefeuille, bénéficiant de la baisse des taux US ainsi que de l'amélioration du marché du crédit des pays émergents. Nos positions de couvertures tactiques sur les actions françaises ont, quant à elles, limité la progression du fonds sur le mois.

Dans un contexte de volatilité persistante, nous avons pris des bénéfices partiels sur les actions aurifères. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 37,25%.

- **Décembre 2022**

Le fonds affiche une performance stable sur le mois de décembre, malgré un contexte dégradé par la tonalité des discours des banquiers centraux face au risque inflationniste. Au cours du mois, le portefeuille a bénéficié de son exposition à la dette émergente ainsi qu'aux actions brésiliennes, de même que de ses couvertures sur les actions européennes qui ont permis d'atténuer l'impact de la baisse des actions internationales. Notre exposition aux obligations US a également pesé sur la performance dans un environnement de remontée des taux.

Au cours du mois, nous avons adopté une approche active sur l'ensemble des classes d'actifs. Ainsi, au sein de la poche actions, nous avons été amenés à prendre des profits sur le marché hongkongais et sur les valeurs aurifères tandis que nous avons géré tactiquement des positions sur le marché brésilien. Nous avons par ailleurs, renforcé notre exposition aux marchés émergents dans un contexte de réouverture en Chine et sur le secteur de l'énergie. Enfin, nous avons réduit notre exposition à la dette émergente après l'appréciation de la classe d'actifs au cours des dernières semaines. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 37,89%.

- **Janvier 2023**

Le fonds débute l'année sur une hausse marquée, bénéficiant d'un climat plus favorable pour les actifs risqués. Au cours du mois, le portefeuille a bénéficié de la bonne performance du marché européen, notamment au sein des petites et moyennes capitalisations ainsi que des sociétés foncières, tandis que la réouverture de l'économie chinoise a contribué à la bonne performance du marché. Notre poche obligataire a également apporté une contribution positive, bénéficiant des anticipations favorables du marché sur la politique des banques centrales.

Au cours du mois, nous avons profité de la hausse des actifs pour graduellement abaisser le niveau de risque du portefeuille. Ainsi, nous avons pris nos profits sur le marché brésilien ainsi que sur les sociétés aurifères et chinoises qui ont connu une appréciation marquée au cours de la période récente. Au sein de la poche obligataire, nous avons réduit notre exposition à la dette émergente et initié une couverture tactique sur les emprunts d'états allemands suite à la forte baisse des taux du début d'année. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 18,20%.

- **Février 2023**

Le fonds s'inscrit en repli sur le mois de février, dans un contexte de tensions inflationnistes persistantes. Au cours du mois, le portefeuille a principalement bénéficié de la bonne performance du marché européen, notamment au sein des petites et moyennes capitalisations. Les tensions politiques entre la Chine et les États-Unis ainsi que la dynamique haussière du dollar US ont pénalisé les actifs émergents tandis que la remontée des taux a eu un impact négatif pour les actifs obligataires du portefeuille ainsi que sur les positions liées directement ou indirectement aux matières premières. Au cours du mois, nous avons renforcé l'exposition actions du portefeuille sur les marchés émergents et les sociétés aurifères dont les valorisations nous ont semblé à nouveau attractives. Au sein de la

poche obligataire, nous avons profité de nos liquidités pour initier une position sur le crédit court en zone euro. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 26,13%.

- **Mars 2023**

Le fonds s'inscrit en progression sur le mois de mars, malgré un contexte marqué par les tensions du secteur bancaire international. Au cours du mois, le portefeuille a principalement bénéficié de l'appréciation des obligations d'état US suite au mouvement marqué de baisse des taux ainsi qu'à son exposition aux actions brésiliennes et aux sociétés aurifères. Nos couvertures sur les actions françaises et les obligations européennes ont également contribué positivement tandis que notre exposition aux sociétés foncières ainsi qu'aux petites et moyennes capitalisations ont souffert du retour de l'aversion au risque.

Au cours du mois, nous avons réduit graduellement nos couvertures sur les actions françaises tandis que nous avons pris des bénéfices sur les actions aurifères et initié des couvertures sur le secteur de la technologie aux USA après le très bon comportement du segment en ce début d'année. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 26,2%. Au sein de la poche obligataire, nous avons renforcé nos positions sur la dette émergente qui présente un portage particulièrement attractif tandis que nous avons mis en place des couvertures face au risque de remontée des taux en zone euro, dans un contexte d'inflation persistante.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

Les premiers mois de l'année ont été marqué par des divergences de performance entre les indices actions des différentes régions, avec notamment la nette surperformance des actions européennes et des valeurs de croissance américaines par rapport aux actions chinoises, aux actions des pays émergents et aux actions américaines de style « value ».

Pour les prochains mois, nous restons neutres sur les actions. Les économies des pays développés résistent mieux que prévu et les perspectives de récessions à court terme s'éloignent. Les principales banques centrales vont devoir poursuivre leurs politiques monétaires afin de faire reculer l'inflation et cela passera à terme, par un ralentissement économique et une remontée du chômage. Une crise bancaire généralisée nous semble peu probable, mais nous maintenons néanmoins une vigilance sur les établissements les plus fragiles. Nous repassons dans une position d'attente plus neutre sur les actions.

En ce qui concerne l'allocation géographique, les écarts de valorisations entre les économies développées se sont récemment réduits, à l'exception du Japon. Nous restons néanmoins toujours prudents sur les actions américaines qui nous semblent toujours chères et beaucoup détenues dans les portefeuilles des investisseurs américains. Nous sommes également positifs sur la Chine qui devrait bénéficier d'une reprise économique d'ici la fin de cette année.

Sur les styles et thématiques, nous favorisons dans une optique de moyen terme, la transition écologique, les valeurs pétrolières et les sociétés foncières qui bénéficient d'une décote élevée ainsi que les valeurs dites de « qualité ».

Coté obligataire, le durcissement en cours des politiques monétaires des principales banques centrales pour enrayer l'inflation nous amène toujours à rester prudents sur les grands marchés obligataires mondiaux. La hausse des taux ne nous semble pas encore terminée, mais les banques centrales semblent se rapprocher de la fin du cycle de resserrement. Nous restons toutefois prudents,

car les baisses de taux anticipées par le marché nous paraissent prématurées. Nous restons encore prudents et travaillons des positions sur la courbe des taux et les obligations indexées sur l'inflation. Sur les obligations d'entreprises, notre sentiment est assez neutre. En effet, la remontée des taux d'intérêt a été en partie compensée par une baisse des spreads de crédit. Nous favorisons les échéances courtes du fait de leur meilleure visibilité et d'une courbe des taux assez plate. Cependant, le durcissement des politiques monétaires pour juguler l'inflation est un facteur négatif, surtout si cela doit conduire à terme à une récession.

En revanche, nous avons une opinion légèrement plus positive sur les obligations des pays émergents pour les prochains mois. Elles bénéficient en effet d'un portage attractif et de perspectives correctes au niveau de la conjoncture économique. Toutefois, nous restons mesurés dans nos investissements en raison de la remontée des taux des principales banques centrales.

Nous avons une vision neutre sur les matières premières. En effet, les craintes de ralentissement économique dues à la nécessaire lutte contre l'inflation sont un risque pour la classe d'actifs. La tendance positive de long terme sur les métaux, induite par l'accélération des investissements dans la transition énergétique, et la reprise économique chinoise sont en revanche des facteurs de soutien des cours. À court terme, l'énergie devrait bénéficier des coupes de production décidées par l'OPEC+.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

BF EVOLUTION C cap -4.82 %

Le benchmark du fonds réalise une performance de 3.85 % sur cette période.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
ALZ SECURICASH SRI I	FR0010017731	2517698,93	2279454,46
CAC 40 FUT 0123		2115660	2012630
CAC 40 FUT 0223		2185825	2118810
CAC 40 FUT 0323		3213607	3291750
CAC 40 FUT 0622		3745705	3729590
CAC 40 FUT 0722		2674350	2712625
CME JPY/USD 0622		68825000	65979375
CME JPY/USD 0922		66324125	60699625
CME JPY/USD 1222		61289375	61775000
VV GOLD MINERS	IE00BQQP9F84	3115612,25	3189735,12

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale
OPCVM	FR0010899567	MAM SMALL CAPS I	692 529,77
OPCVM	FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	1 180 204,02

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Changements intéressant le Fonds intervenus au cours de l'exercice

Néant.

Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice

Néant.

3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Meeschaert AM est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet <https://meeschaert-am.com> à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2022 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert-am.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion à la Tour Maine Montparnasse au 33 avenue du Maine à Paris ou sur le site www.meeschaert-am.com. Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 6 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Eléments qualitatifs**

La politique de rémunération est décidée en cohérence avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de MAM. Cette politique n'encourage pas une prise de risque susceptible d'excéder le niveau de risque défini par MAM.

Conformément à l'article 319-10 10° du Règlement Général de l'AMF, un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable reflète des performances durables et conformes à la politique de risques en fonction de l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs conformément aux plans de rémunérations variables et aux résultats de MAM, liant ainsi de fait, les intérêts des collaborateurs avec ceux de MAM, de ses actionnaires et de ses investisseurs, à court et à moyen terme. Elle vise à reconnaître la performance individuelle voire collective dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe Meeschaert. Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération variable n'est pas directement et uniquement corrélée aux revenus générés.

MAM dispose d'un comité spécialisé en matière de rémunérations composé des 3 personnes suivantes :

- Le Président du groupe Meeschaert qui est aussi le Président du Conseil de Surveillance de MAM. Il exerce les fonctions de Président du comité de rémunérations de MAM.
- Le Secrétaire Général du groupe Meeschaert
- Le Président de la société de gestion MAM.

Le personnel concerné par les dispositions de rémunération correspond à toutes les personnes qui ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds et/ou de la société de gestion : dirigeants, gérants, COO, responsables des fonctions de contrôle et de risques, commerciaux, personnel assimilés par leur niveau de rémunération.

L'attribution individuelle des parts variables de rémunération du personnel identifié est corrélée :

- d'une part, à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés
- d'autre part, aux résultats de MAM.

En conséquence des principes rappelés ci-dessus, la rémunération variable comporte :

- Une part acquise, ci-après « Part Acquise », qui représente 50% de la rémunération variable ;
- Une part conditionnelle, ci-après « Part Conditionnelle » qui représente également 50% de la rémunération variable et qui est soumise à la réalisation cumulative des quatre conditions suivantes :
 - ✓ Présence ;
 - ✓ Performance individuelle.
 - ✓ Résultats de MAM
 - ✓ Respect des règles, chartes, et codes de déontologie en vigueur dans l'entreprise.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Les modalités de règlement différé des rémunérations variables ne s'appliquent pas lorsque le montant de la rémunération variable attribuée est inférieur ou égal à un seuil fixé à 100 000 euros.

La Part Acquise de la rémunération variable égale à 50% du montant total de la rémunération variable est versée en numéraire au plus tard le 30 avril de l'année N+1.

La Part Conditionnelle est versée en instruments financiers par tiers différé, sur les trois exercices postérieurs à celui de l'attribution.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernés. Le montant total des rémunérations variables est en général diminué d'une part substantielle lorsque la société de gestion de portefeuille n'est pas bénéficiaire et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres en référence à leur indicateur de référence.

Type d'instruments financiers versés : Le personnel identifié recevra du cash indexé sur un panier de fonds MAM représentatifs de la gestion mise en œuvre par la société de gestion dans le cadre de ses activités. Ces fonds seront représentatifs des trois types de gestion actions, obligations et diversifiées.

- **Eléments quantitatifs**

Meeschaert Asset Management en qualité de société de gestion de portefeuille dispose d'un agrément, dans le cadre de la gestion concernant les Organismes de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM), conformément à la Directive n°2009/65/CE (Directive OPCVM) et également dans le cadre de la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA), conformément à la Directive n°2011/61/UE (Directive AIFM).

Les responsabilités qui incombent à Meeschaert Asset Management dans le cadre de ces deux dispositions sont relativement similaires et Meeschaert Asset Management estime que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relevant de l'administration d'OPCVM ou de fonds d'investissement alternatifs.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2022 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 3 951 498 € (salaires de base tous types de contrats confondus).
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 1 267 700 €.
- Nombre de bénéficiaires : 72 (ensemble des collaborateurs ayant perçu une rémunération au cours de l'année 2022, tous types de contrats confondus).

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds ; Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 1 603 976 €.

- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 1 892 181€

La politique de rémunération a été adoptée par le conseil de surveillance du 28/03/2017.

COMPTES ANNUELS

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS FA.



BF EVOLUTION

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2023**

BF EVOLUTION
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement BF EVOLUTION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



BF EVOLUTION

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

En application de la loi, nous vous signalons que l'attestation sur la composition de l'actif du 30 septembre 2022 mentionnait l'observation suivante :

« Le fonds est exposé à différentes stratégies de gestion qualifiées d'alternatives par l'intermédiaire de fonds français et européens relevant de la directive UCITS. Au cours de la période, ces OPCVM ont représenté jusqu'à 17,65 % de l'actif le 31 juillet 2022. Ils représentent 4,96 % de l'actif le 30 septembre 2022. Or, la stratégie d'investissement et le profil de risque décrits dans le prospectus ne mentionnent pas ce type d'exposition. »

Ces expositions sont désormais prévues dans le prospectus entré en vigueur le 22 décembre 2022.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2023.06.21 16:04:49 +0200



BILAN ACTIF AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	10 002 295,48	10 942 726,45
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	9 914 829,88	10 883 228,76
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 914 829,88	10 883 228,76
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	87 465,60	59 497,69
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	87 465,60	59 497,69
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	436 330,86	1 362 040,31
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	436 330,86	1 362 040,31
COMPTES FINANCIERS	537 403,72	759 323,35
Liquidités	537 403,72	759 323,35
TOTAL DE L'ACTIF	10 976 030,06	13 064 090,11

BILAN PASSIF AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 951 854,47	12 891 228,81
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-296 652,75	337 260,09
Résultat de l'exercice (a,b)	-206 590,77	-245 666,43
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	10 448 610,95	12 982 822,47
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	86 079,54	59 497,72
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	86 079,54	59 497,72
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	86 079,54	59 497,72
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	441 339,57	21 769,92
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	441 339,57	21 769,92
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	10 976 030,06	13 064 090,11

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0623	1 060 920,00	0,00
CBOT USUL 30A 0622	0,00	955 152,11
CBOT USUL 30A 0623	1 297 701,15	0,00
CAC 40 FUT 0422	0,00	998 625,00
CAC 40 FUT 0423	1 173 440,00	0,00
NQ USA NASDAQ 0623	489 259,77	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 05/2023 PUT 3800	29 903,30	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 816,97	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	19 131,33
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	3 816,97	19 131,33
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 799,67	5 912,71
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	4 799,67	5 912,71
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-982,70	13 218,62
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	223 009,92	257 803,38
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-223 992,62	-244 584,76
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	17 401,85	-1 081,67
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-206 590,77	-245 666,43

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais de Fonctionnement et de Gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM, - des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société	Actif Net	2,00% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2,50% TTC maximum Commissions de souscription maximum : 0,5% Commissions de rachat maximum : 0,5%
Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : Néant
Commission de surperformance	Actif Net	10% de la performance annuelle nette de frais du FCP au-delà de l'indicateur de référence (Ester (€STR) capitalisé +3.085%) dans la limite de 1% de l'actif net. Les rachats survenus sur la période de calcul donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Les frais de gestion variables non liés aux rachats sont provisionnés à chaque valeur liquidative et prélevés annuellement.*

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance.

Commission de surperformance:

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul :

La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à celle de son indice de référence (Ester (€STR) capitalisé +3.085%) et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision/Reprise de Provision :

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période d'observation est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de 10% de cette surperformance et dans la limite de 1% de l'actif net, est constituée à chaque établissement de valeur liquidative (VL).

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par la société de gestion.

Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période d'observation de 12 mois devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence :

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence (Ester (€STR) capitalisé +3.085%) et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. ».

Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er avril au dernier jour de bourse du mois de mars.

A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- Le Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- Le Fonds est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Cristallisation :

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois et coïncide avec l'exercice comptable du Fonds.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 31 mars 2023.

Les performances passées du fonds par rapport à l'indice de référence sont indiquées sur le DICI et sur les reporting mensuels du fonds accessibles sur le site internet www.meeschaert-am.com.

Affectation des sommes distribuables**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts BF EVOLUTION	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	12 982 822,47	12 448 178,60
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 809 229,33	2 523 458,58
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 715 414,87	-1 804 585,12
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	413 983,83	623 251,65
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-266 608,06	-204 215,63
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	324 776,11	593 162,89
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-768 813,61	-743 610,80
Frais de transactions	-11 288,30	-25 184,35
Différences de change	-27 659,76	70 708,07
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-133 269,63	-207 839,65
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>107 291,23</i>	<i>240 560,86</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-240 560,86</i>	<i>-448 400,51</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	64 846,06	-45 917,01
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>5 348,34</i>	<i>-59 497,72</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>59 497,72</i>	<i>13 580,71</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-223 992,62	-244 584,76
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	10 448 610,95	12 982 822,47

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	1 692 603,07	16,20
Taux	2 358 621,15	22,57
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	4 051 224,22	38,77

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	537 403,72	5,14
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	2 358 621,15	22,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	537 403,72	5,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 060 920,00	10,15	1 297 701,15	12,42

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	99 733,33	0,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	75 535,95	0,72	33 537,11	0,32	5 608,72	0,05	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 786 960,92	17,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	218 295,17
	Rétrocession de frais de gestion	1 423,66
	Dépôts de garantie en espèces	216 612,03
TOTAL DES CRÉANCES		436 330,86
DETTES		
	Achats à règlement différé	368 388,00
	Rachats à payer	55 274,76
	Frais de gestion fixe	17 676,81
TOTAL DES DETTES		441 339,57
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-5 008,71

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	19 873,14115	1 809 229,33
Parts rachetées durant l'exercice	-40 980,38909	-3 715 414,87
Solde net des souscriptions/rachats	-21 107,24794	-1 906 185,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	115 578,74028	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	225 757,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,55
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	2 748,27

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 872 733,79
	FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	1 180 204,02
	FR0010899567	MAM Small Caps I	692 529,77
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			1 872 733,79

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-206 590,77	-245 666,43
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-206 590,77	-245 666,43

	31/03/2023	31/03/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-206 590,77	-245 666,43
Total	-206 590,77	-245 666,43

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-296 652,75	337 260,09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-296 652,75	337 260,09

	31/03/2023	31/03/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-296 652,75	337 260,09
Total	-296 652,75	337 260,09

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Actif net en EUR	7 692 278,94	9 018 508,18	12 448 178,60	12 982 822,47	10 448 610,95
Nombre de titres	83 675,91881	103 690,52152	129 233,86758	136 685,98822	115 578,74028
Valeur liquidative unitaire	91,92	86,97	96,32	94,98	90,40
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,94	2,31	2,55	2,46	-2,56
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,85	-1,82	-2,50	-1,79	-1,78

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ALLIANZ SECURICASH SRI IC	EUR	8	964 468,80	9,23
GemEquity I	EUR	2 300	424 718,00	4,06
GROUPAMA TRESORERIE I	EUR	23	922 266,42	8,83
LYXOR ETF NEW ENERGY	EUR	7 000	256 963,00	2,46
MAGELLAN	EUR	22 500	436 275,00	4,17
MAM PREMIUM EUROPE I	EUR	54	1 180 204,02	11,29
MAM Small Caps I	EUR	23	692 529,77	6,63
OFI PRECIOUS METALS PART I	EUR	14	571 973,08	5,48
OSTRUM SRI MONEY 6M PART I	EUR	101	1 052 833,09	10,08
OSTRUM SRI MONEY I-C	EUR	80	993 899,20	9,51
R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	EUR	6 900	730 365,00	6,99
TOTAL FRANCE			8 226 495,38	78,73
LUXEMBOURG				
BNPP EUR CORP BOND SRI FOSSIL FREE 1-3Y	EUR	55 000	518 314,50	4,96
ELEVA EUROLAND SELECTION FUND I EUR CAP	EUR	200	304 858,00	2,92
LYXOR MSCI BRAZIL UCITS ETF	EUR	24 000	403 368,00	3,86
VONTOBEL-EM MKT DBT-HI HDG	EUR	4 600	461 794,00	4,42
TOTAL LUXEMBOURG			1 688 334,50	16,16
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			9 914 829,88	94,89
TOTAL Organismes de placement collectif			9 914 829,88	94,89
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CAC 40 FUT 0423	EUR	-16	-26 525,00	-0,26
CBOT USUL 30A 0623	USD	10	59 554,60	0,57
EURO BOBL 0623	EUR	-9	810,00	0,01
NQ USA NASDAQ 0623	USD	-2	-23 871,26	-0,22
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			9 968,34	0,10
TOTAL Engagements à terme fermes			9 968,34	0,10
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 05/2023 PUT 3800	EUR	7	1 386,00	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			1 386,00	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels			1 386,00	0,01
TOTAL Instruments financier à terme			11 354,34	0,11
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-38 805,57	-35 683,28	-0,34
APPEL MARGE CACEIS	EUR	25 715	25 715,00	0,24
TOTAL Appel de marge			-9 968,28	-0,10
Créances			436 330,86	4,18
Dettes			-441 339,57	-4,22
Comptes financiers			537 403,72	5,14
Actif net			10 448 610,95	100,00

Parts BF EVOLUTION	EUR	115 578,74028	90,40
--------------------	-----	---------------	-------